

FONDATION
DE
FRANCE

Appel à projets

2012

Lutter contre la douleur

**Avec le soutien de
la Fondation JM.Bruneau**

Dates limites de dépôt des dossiers

- 30 mars 2012
- 7 septembre 2012

Aider les personnes vulnérables

Contexte

Les différents plans nationaux de lutte contre la douleur n'ont pas permis d'apporter une réponse suffisante aux millions de personnes souffrant de maladies chroniques. La « culture douleur » n'est pas assez répandue et on peut noter aujourd'hui encore un manque de structures spécialisées et des délais trop longs de prise en charge.

La Fondation de France s'attache depuis plusieurs années à favoriser les changements de pratique dans ce domaine, à l'hôpital comme au domicile.

Elle s'intéresse également aux publics qui posent des problèmes spécifiques de prise

en charge parce qu'ils ont des difficultés à communiquer : les personnes atteintes de troubles psychiques et celles présentant certains handicaps.

Quelles sont les initiatives concernées ?

La Fondation de France soutiendra des actions pouvant être **pluriannuelles** et qui contribuent :

- à explorer des voies originales de prise en charge de la douleur ;
- au développement des échanges de pratiques entre les services et les équipes douleur ;
- à diffuser la « culture douleur » dans les différents services hospitaliers et à domicile.

Une attention toute particulière sera portée aux projets concernant les personnes atteintes de troubles psychiques et émanant de structures psychiatriques dans lesquelles la démarche de prise en charge de la douleur serait émergente.

NB : pour les projets concernant la prise en charge de la douleur chez les enfants et les personnes âgées, des appels à projets spécifiques existent. (Voir au dos).

À qui s'adresse l'appel à projets ?

L'appel à projets s'adresse aux équipes soignantes et médicales intervenant en service hospitalier, en institution ou à domicile, ainsi qu'aux associations, qui

s'intéressent aux douleurs et souhaitent les étudier, les prévenir et les soulager. Ces associations doivent justifier de deux ans d'existence.

Appel à

Critères de sélection

La Fondation de France examinera les demandes en tenant compte des critères suivants :

- implication du Comité de lutte contre la douleur ou de la structure de prise en charge de la douleur ;
- qualité de la réflexion et de la démarche de l'équipe ;
- pertinence au regard des besoins recensés ;

- participation financière de l'établissement ;
- souci d'évaluation de la démarche.

Pour des journées thématiques, des séminaires ou des conférences, toute demande de soutien doit impérativement être présentée au minimum 6 mois avant la tenue de l'événement, en tenant compte des dates limites de l'appel à projets.

La Fondation de France ne finance pas : les postes salariés, les formations individuelles, le remplacement du personnel, et les travaux de rénovation. Les demandes de matériel ne seront prises en compte que dans le cadre d'un projet d'équipe dynamique visant à la modification des pratiques de soins. Les actions de communication et les projets audiovisuels qui ne font pas partie intégrante d'une démarche de formation d'équipe ne sont pas financés.

Aide méthodologique complémentaire

Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder une aide complémentaire au financement des projets retenus dans le cadre de cet appel à projet. Elle est destinée à financer un accompagnement externe (diagnostic, adaptation du projet, plan d'action), des actions de formation ou d'échange de pratiques :



Comment agir pour l'environnement ?

Principalement dédiée aux structures peu ou pas investies dans l'environnement, cette aide complémentaire est destinée à mesurer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances.

projets

Comment répondre ?

Le dossier type de demande de subvention est téléchargeable sur www.fondationdefrance.org

Il devra être adressé en deux exemplaires par courrier et par mail avant le 30 mars 2012

pour la première session ou avant le 7 septembre 2012 à :

Sophie Lasserre – Appel à projets Douleur
Fondation de France
40, avenue Hoche – 75008 Paris
soignersoulager@fdf.org

Appels à projets 2012

Le programme « Soigner, soulager, accompagner » diffuse quatre appels à projets :

- Soigner, soulager, accompagner les nouveau-nés, les enfants et les adolescents gravement malades ou en fin de vie ;
- Développer la démarche palliative pour les personnes âgées ;
- Lutter contre la douleur ;
- Soigner, soulager, accompagner : projets de recherche.

Ces appels à projets peuvent être téléchargés sur www.fondationdefrance.org, demandés par mail à l'adresse soignersoulager@fdf.org ou par téléphone au 01 44 21 31 28.

Depuis 1969, la Fondation de France soutient des projets concrets et innovants qui répondent aux besoins des personnes face aux problèmes posés par l'évolution rapide de la société. Elle agit dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance, l'environnement. Elle favorise également le développement de la philanthropie.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.



40 avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01

www.fondationdefrance.org